

PROGRAMME FORMATION : NOUVEAUTES SOCIALES 2022/2023

Ce programme est conçu pour les collaborateurs gestionnaires de paie en cabinet comptable ou PME souhaitant connaître les nouvelles dispositions 2022 de la législation du travail ainsi que les nouveautés prévues pour 2023.

Durée: 4 heures (1/2 jour)

Profils des stagiaires

- Collaborateurs Gestionnaires de paie expérimentés de cabinet d'expertise comptable
- Responsable service paie de cabinet d'expertise comptable
- Gestionnaire paie expérimenté de PME (moins de 50 salariés)
- Responsable RH de PME (moins de 50 salariés)

Prérequis

- Niveau avancé : l'apprenant doit avoir de bonnes connaissances dans le domaine de la gestion de la paie. Une pratique d'au minimum 2 ans est souhaitable.

Objectifs pédagogiques

- Savoir mettre en place la PPV (Prime de Partage de la Valeur) ;
- Comprendre et mettre en application les nouvelles dispositions liées à la loi de finance rectificative pour 2022 ;
- Anticiper les nouveautés à venir pour 2023 en matière sociale.

Contenu de la formation

- **MODULE 1 : Rétrospective sur 2022 (3h)**
 - Règles d'attribution de la PPV et modalités déclaratives
 - Nouveautés applicables dès 2022 liées à la Loi de Finance rectificative
- **MODULE 2 : Perspectives pour 2023 (1h)**
 - Le projet de Loi de Finance 2023
 - Le transfert du recouvrement des cotisations retraite complémentaires

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formatrice : Delphine Cardoso, expérience de 11 ans en cabinet comptable au poste de Responsable du service paie et depuis 6 ans : formatrice dans le domaine des logiciels de paie, gestion de la paie, consultante en droit social.

Moyens pédagogiques et techniques

- La formation se déroule dans les locaux du client avec une salle et le matériel dédiés à cette formation et mis à disposition par ce dernier.
- Des supports pédagogiques seront remis aux stagiaires en début de formation et projetés tout au long de la formation (rétroprojecteur).
- Exposés théoriques
- Exercices de contrôle continu : Mises en situation / Quiz en salle
- Tables rondes d'échanges questions/réponses

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Evaluation finale : Test de connaissances par questionnaire.
- Un certificat de réalisation de l'action de formation sera remis à chaque stagiaire en fin de formation.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font par mail à l'adresse suivante : formation@dekaconsult.fr au plus tard 10 jours calendaires avant le premier jour de formation.

Tarif

Le coût total de la formation sur 1/2 jour (4 heures) est de 660 € TTC (dont 110 € de TVA à 20%, soit 550 € HT).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toute question, merci de contacter Delphine Cardoso directement par téléphone : 06 19 56 11 48 ou par email : d.cardoso@dekaconsult.fr

Contact

Delphine Cardoso - 06 19 56 11 48 - d.cardoso@dekaconsult.fr.